

Vous souvenez vous ?



Après 8 mois, les travaux arrivent à leurs termes, permettant à nos associations de reprendre possession des lieux dès le mois de mai.

la Mairie vous convie
le 16 juin à partir de 18h00
pour l'inauguration officielle
suivi d'un moment convivial

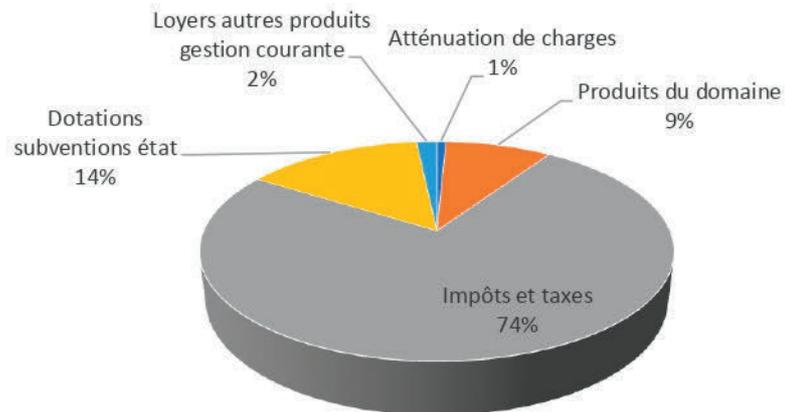


Nous vous attendons nombreux
pour découvrir les changements
réalisés !

Le point Finances

BUDGET 2023 – FONCTIONNEMENT

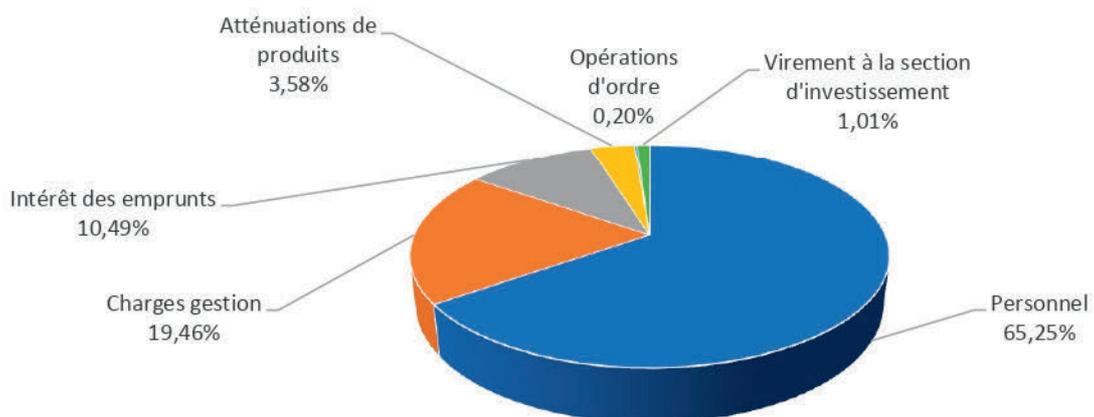
BUDGET 2023 : Recettes de fonctionnement



RECETTES

Atténuation de charge	4 300 €
Produits du domaine	49 850 €
Impôts et taxes	430 000 €
Dotations subventions état	82 800 €
Loyers autres produits gestion courante	9 660 €
TOTAL	576 610 €

BUDGET 2023 : Dépenses de fonctionnement



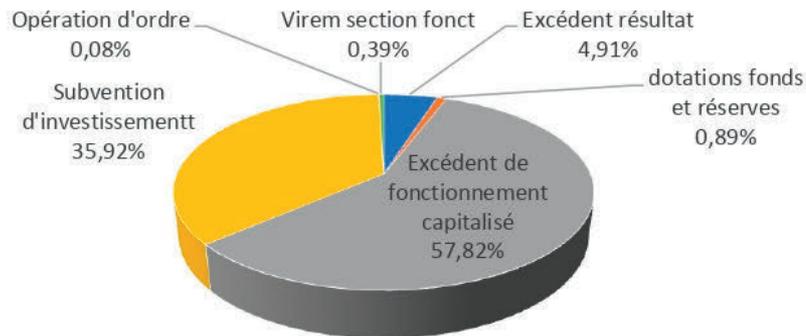
DEPENSES

Charges entretien	185 600 €
Personnel	255 150 €
Charges gestion	76 100 €
Intérêt des emprunts	41 000 €
Atténuations de produits	14 000 €
Opérations d'ordre	800 €
Virement à la section d'investissement	3 960 €
TOTAL	576 610 €

Le point Finances

BUDGET 2023 – INVESTISSEMENT

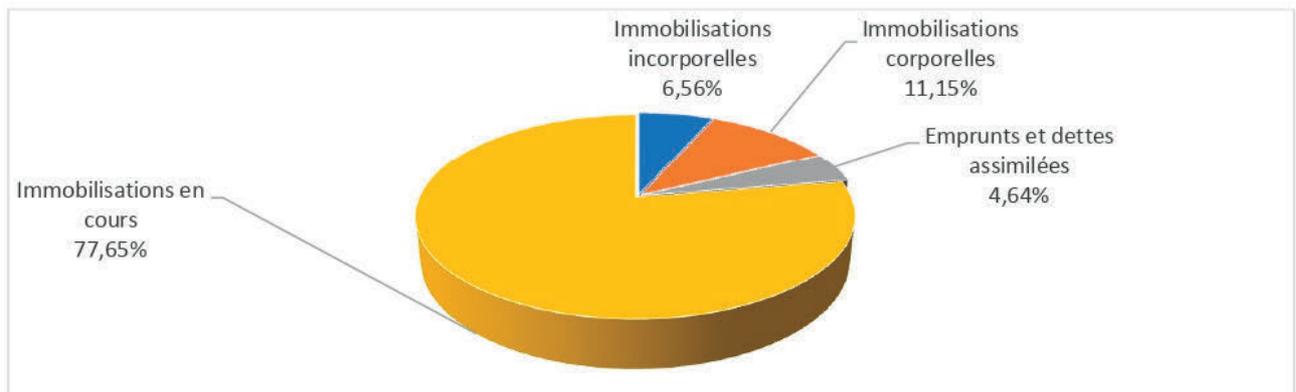
BUDGET 2023 : Recettes d'investissement



RECETTES

Excédent résultat	49 752.91€
Dotations fonds et réserves	9 000 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	585 961.40 €
Subvention d'investissement	386 994 €
Opération d'ordre	10533.38 €
Virement section fonctionnement	3 960 €
TOTAL	1 046201.69 €

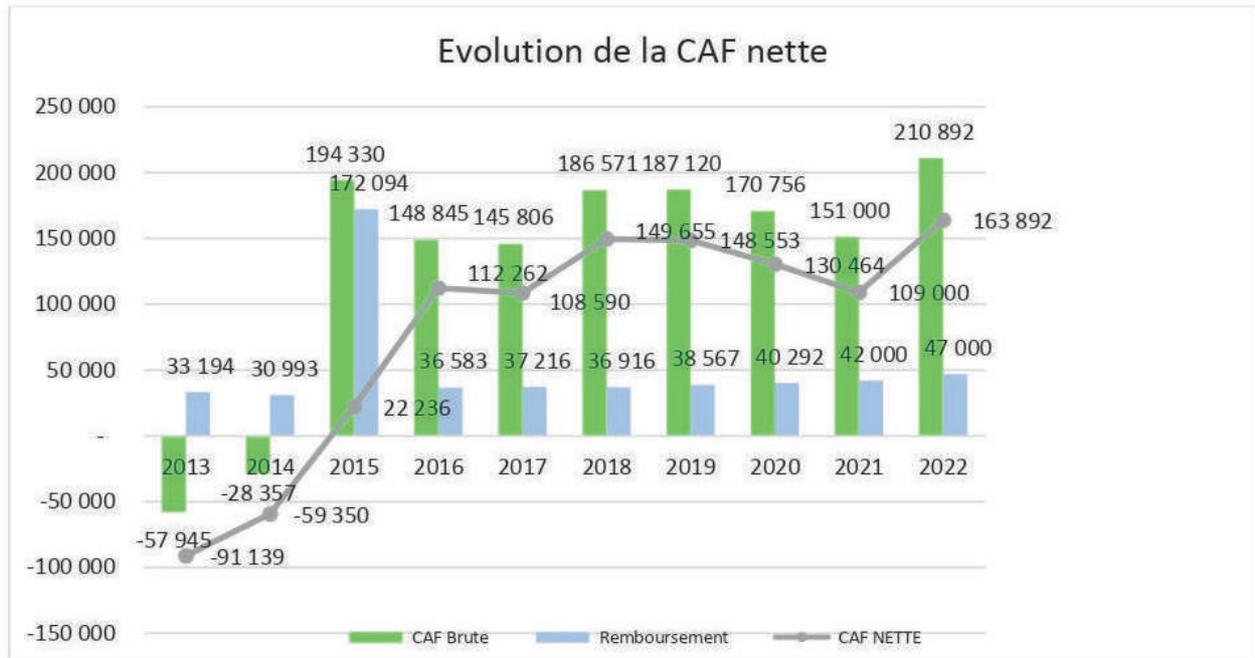
BUDGET 2023 : Dépenses d'investissement



DEPENSES

Immobilisations incorporelles	47 606,50 €
Immobilisations corporelles	198096.57 €
Emprunts et dettes assimilées	47 000 €
Immobilisations en cours	753 498.62 €
TOTAL	1 046201.69 €

Le point Finances



La cantine

Augmentation du prix du repas

Le traiteur délivrant les repas pour les enfants de notre école nous informe d'une hausse de 1€ du prix du repas. Dans le cadre d'une négociation avec notre prestataire, cette hausse ne sera pas répercutée avant le 1er septembre 2023, le temps pour nous de vous en informer et de trouver une solution pour les familles les plus en difficultés fasse à cette inflation des coûts.

Pour ce faire une enquête est à nouveau effectuée auprès des familles dont le quotient familial serait inférieur ou égal à 1 000€. Si vous êtes dans cette situation merci de contacter le secrétariat de mairie. La commune souhaite mettre en œuvre un dispositif d'aide porté par l'état sur une tarification sociale dans notre cantine. L'idée étant de réduire le prix du repas avec cette aide sociale pour un reste à charge de 1€ pour les familles concernées.

Cette hausse des coûts est malheureusement effective auprès de l'ensemble des traiteurs officiant pour les cantines et ce n'est donc pas propre à notre fournisseur. Pour certains, ils l'appliquent déjà depuis l'année dernière. Les raisons principales sont la hausse des matières premières et de l'énergie. Une clause de revoyure sera effectuée au bout d'un an pour réévaluer le coût de la cantine.

Point travaux

Carrefour de Sénissiat : Le projet évolue

L'équipe communale a rencontré dernièrement le service voirie du Département.

Le projet d'aménagement porté par Ain Habitat sur la zone en Pinaprat va permettre de modifier cette partie de voirie départementale en agglomération. Cette modification importante remet donc en question le projet qui était porté par le Département. En effet, le passage en agglomération donne la possibilité à la commune de retravailler cet aménagement sans les contraintes imposées par les services départementaux.

Le projet va malheureusement être décalé dans le temps, mais cela permettra d'obtenir de réelles avancées sur la sécurité de cette zone. Pour ce faire la commune a sollicité le service de l'agence d'ingénierie de l'Ain.

Nous sommes bien conscient des inquiétudes des riverains mais la sécurité de notre village reste notre priorité.

Point travaux

Eclairage public

Des expérimentations sur l'extinction nocturne de l'éclairage public de minuit à 6h ont lieu depuis le printemps 2022. Les résultats étant positifs, le procédé est maintenu et les élus souhaitent l'étendre à d'autres zones à partir du mois de septembre 2023.

Une information sera faite auprès des habitants avant la mise en place des extinctions, pour leur expliquer la démarche comme nous l'avons déjà fait auparavant dans un souci de transparence.

Il est prévu d'éteindre la nuit uniquement dans les lotissements.

Pour le reste des éclairages, la rénovation progressive en LED permettra de réaliser de l'abaissement de lumière en milieu de nuit sans éteindre totalement.

Le CMJ

Certains habitants ont déjà répondu favorablement et ces temps ont été riches de connaissances, d'émotions et de découvertes pour nos jeunes élus. La guerre en Ukraine, qui n'est pas si loin de nos frontières, fait malheureusement écho à ce vécu lointain.

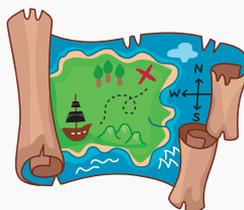
Merci aux habitants pour cette participation, et n'hésitez pas à nous contacter pour ceux qui le souhaitent, les enfants vous attendent impatiemment !

La chasse aux trésors



Les enfants du CMJ ont également le projet de proposer un temps festif et familial en organisant une Chasse au Trésor à destination des enfants de la commune dans **le centre de Revonnas le 17 juin.**

Vous recevrez bientôt tous les détails de cet évènement. Les enfants se mobilisent pour récupérer des lots pour les participants. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous pouvez les aider à en récolter via votre réseau ou votre emploi.



Le CMJ

Le CMJ et La mémoire des habitants

Le Conseil Communal Jeunes s'engage sur un projet de recueil de la mémoire des familles les plus anciennes de la commune de Revonnas, qui ont vécu durant la seconde guerre mondiale.

Il s'agit d'un projet de transmission de cette époque aux jeunes générations du village, mais aussi celui d'honorer la mémoire des habitants qui ont traversé cette période difficile.

Les enfants ont préparé des questions pour pouvoir appréhender ce qu'était "être un enfant entre 1940 et 1945" et ce que cette période a transformé dans leur vie après la paix.

Ils ont donc sollicité par courrier des habitants qui ont vécu cette période pour recueillir leurs témoignages via des récits, des objets, des lettres, etc.

Passage du Tour de France

Notre belle commune accueille les cyclistes du tour de France

le jeudi 20 juillet de 13h30 à 17h30

Le peloton viendra de Journans par la route de Tossiat et prendra ensuite la direction de Ceyzériat par la RD52. Le village sera entièrement bouclé de 13h30 à 17h30 sans aucune possibilité de le traverser d'Est en Ouest, il faudra donc bien penser à prendre vos dispositions pour éviter de vous retrouver coincés.

Pas moins de 13 gendarmes seront disposés à chaque carrefour de la traversée avec la mise en place de barrières Vauban et de voiture en protection pour éviter les accidents.

De plus des arrêtés de stationnement et de circulation seront en vigueur pendant cette période sur la route de Tossiat et la RD82, les voitures devront être garées à l'intérieur des parcelles ou sur les parkings de l'école et de la salle polyvalente.

L'organisateur du tour de France n'autorise pas la présence d'habitant sur les portions de route concernée à l'exception d' une partie sécurisée autour de l'église (parvis et parking).

Les gendarmes seront donc vigilants et amenés à faire respecter ce protocole de sécurité imposé par le tour de France.

Vous retrouvez toutes les informations sur le site:

www.mairie-revonnas.fr



Passage du Tour de France

Circuit du tour de France – jeudi 20 juillet après-midi



L'atelier couture

Depuis le 7 avril dernier, sur proposition d'une habitante du village, la commune met à disposition la salle des Orchys pour des ateliers couture les vendredis, tous les 15 jours de 17h à 20h.

Il s'agit d'un temps convivial, d'échanges et de savoir-faire, tout en avançant sur vos projets créatifs !

Ces temps regroupent déjà une dizaine de membres et ont déjà permis de relancer des envies, des réalisations et une belle solidarité.

Prochain atelier le 2 juin

